

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet tenue le 8 janvier 2018 à la salle municipale à 19h30

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Le maire Monsieur Serge Newberry la conseillère Madame Mona Donnelly et les conseillers Messieurs Martin Bertrand, Mario Bérard, Patrice Dumouchel, Réjean Meilleur et Elie James Azola Moankong

La directrice générale, madame Lisa Boisvert, était aussi présente.

#### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

001-2018

Il est proposé par Réjean Meilleur et unanimement résolu d'ouvrir la séance à 19h32.

ADOPTÉE

#### **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

002-2018

Proposé par monsieur Patrice Dumouchel et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu et de laisser le varia ouvert.

ADOPTÉE

#### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE TENUE LE 4 DÉCEMBRE 2017**

003-2018

Proposé par Réjean Meilleur et unanimement résolu de reporter l'adoption du procès-verbal de l'assemblée du 4 décembre afin de voir à la modification du point numéro 17 de l'ordre du jour.

ADOPTÉE

#### **4. MOT DU MAIRE**

Le maire, monsieur Serge Newberry souhaite la bienvenue aux personnes présentes et souhaite prospérité et santé à toutes et tous pour l'année 2018. Il informe les personnes présentes de la réfection de la centrale d'Hydro-Québec qui s'effectuera au cours des années 2020 à 2022.

#### **5. RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL**

2 permis de construction ont été émis au mois de décembre 2017.

#### **6. DOSSIER CPTAQ - ROGERIO GALLO TOLEDO**

004-2018

ATTENDU QU' il n'y a pas de résidence (demeure) sur la terre agricole;

ATTENDU QUE les propriétaires désirent reconstruire un bâtiment qui a déjà existé sur le terrain;

ATTENDU QUE les terrains le long des rives sont rares et ont des prix élevés;

ATTENDU QUE la résidence doit être située à un endroit qui n'est pas utilisé pour l'agriculture;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Réjean Meilleur et unanimement résolu que la municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet est d'accord avec la demande de Monsieur Rogerio Gallo Toledo.

Adoptée

#### **7. RÉOLUTION – COMPTES À PAYER AU 31 DÉCEMBRE 2017**

005-2014

Il est proposé par madame Mona Donnelly et unanimement résolu que la liste des comptes suivants soit acceptée pour paiement à savoir :

### Liste des comptes à payer au 31 décembre 2018

Nom	Total
3403092 Canada Inc. (BMR)	317.24
3477835 Canada Inc.	2 332.66
Bell Mobilité inc.	117.00
Canadawide Scientific	179.51
Dagenais, Lisa	195.00
Doug's Automotive Solutions	422.95
Entreprises Électriques	408.28
Environex	150.85
Évolu-Tic Outaouais,	2 544.76
Extincteurs L & S	534.10
Fédération Québécoise Municipalités	1 388.07
Fenton, Billy	200.00
Hydro-Quebec	808.19
Journal du Pontiac	229.96
MacEwen Fuels	648.04
Marquip Industries	1 988.49
Nugent Construction Inc.	39 931.19
Petro Pontiac	2 691.52
Pièces Auto Boisfort Inc.	221.70
Pontiac Printshop Ltd.	814.84
Réfrigération Jolicoeur	310.43
Revenu Canada	1 387.47
Revenu Quebec	4 296.57
Romulus La Salle & Fils	571.47
Stanton, Brian Co. Ltd.	206.96
Télébec Ltée	1 659.51
Visa Desjardins	464.08

**65 020,84**

ADOPTÉE

## **8. RÉSOLUTION – REVENUS ET DÉPENSES DU MOIS DE DÉCEMBRE 2017**

La liste des revenus et dépenses n'a pu être produite puisque la photocopieuse ne fonctionnait pas. La liste pourra être adoptée à la séance du 5 février 2018.

## **9. FACTURATION POUR LES SERVICES POLICIERS DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC POUR L'ANNÉE 2018 – RÉSOLUTION PAYER LA FACTURE 74 745\$ 006-2018**

Il est proposé par monsieur Réjean Meilleur et unanimement résolu de payer la facture pour les services de la Sûreté du Québec pour l'année 2018 au montant de 74 745\$.

ADOPTÉE

## **10. ABAT-POUSSIÈRE – OFFRE POUR 2018 – Multi-routes 60 000 LITRES À 0,258\$= 15 480,00\$**

Le dossier sera discuté et sera remis à l'ordre du jour de la séance du 22 janvier 2018.

## **11. FORMATION SUR LES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES – INSCRIPTION DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL ET DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE À EMPLOI QUÉBEC 007-2018**

ATTENDU QU' une formation sur les milieux humides et hydriques donnée par la COMBEQ se tiendra le 15 janvier à Gatineau;

ATTENDU QUE la formation porte sur le rôle que doivent jouer les municipalités concernant les milieux humides et hydriques;

ATTENDU QU' il est important que la municipalité et l'inspecteur municipal soient tenus au courant et que celui-ci obtienne un certificat d'autorisation à cet effet;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Patrice Dumouchel et unanimement résolu d'autoriser la participation de l'inspecteur municipal, monsieur Robert Carle, à la formation sur les milieux humides et hydriques donné par la COMBEQ à Gatineau le 15 janvier 2018.

ADOPTÉE

**12. SERVICE D'URGENCE ET ENTRETIEN DU SYSTÈME INFORMATIQUE DE LA MUNICIPALITÉ – CONTRAT AVEC WILLIAM FENTON**

008-2018

Il est proposé par Elie James Azola et unanimement résolu d'accepter l'offre de contrat de monsieur William Fenton pour l'entretien du système informatique de la municipalité au montant de 200\$ par mois pour un maximum de 24 heures.

ADOPTÉE

**13. DEMANDE DE MONSIEUR RICHARD MCKENDRY POUR APROBATION DE SON PLAN DE LOTISSEMENT EFFECTUÉ PAR LA FIRME FORTIN LABEL**

009-2018

Il est proposé par Réjean Meilleur et unanimement résolu d'approuver le plan de lotissement présenté par la firme Fortin Lebel, arpenteurs-géomètres, au nom de monsieur Richard McKendry à la condition que le chemin soit un chemin privé. De plus, si monsieur McKendry veut passer le chemin à la municipalité, celui-ci devra être conforme au code de construction des routes municipales de la municipalité.

ADOPTÉE

#### **14. EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA – DEMANDE POUR ÉTUDIANT(S)**

010-2018

Il est proposé par Patrice Dumouchel et unanimement résolu de présenter une demande à Service Canada pour embaucher 2 étudiants au taux horaire de 11,25 \$ dont un remplira les tâches de journalier et un qui aidera dans le bureau municipal.

ADOPTÉE

#### **15. EMBAUCHE D'UNE AIDE TEMPORAIRE POUR LE BUREAU MUNICIPAL**

011-2018

Il est proposé par Mario Bérard et unanimement résolu de retenir par contrat, pour une période indéfinie, les services de madame Pierrette Meilleur, en tant que consultante/formatrice au montant de 20\$ l'heure pour aider la directrice générale.

ADOPTÉE

#### **16. VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES – RÉSOLUTION AUTORISANT LA VENTE DES IMMEUBLES ET LE TAUX D'INTÉRÊT POUR L'ANNÉE 2017 AINSI QUE LE NOM DU REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ**

012-2018

Il est proposé Réjean Meilleur et unanimement résolu de faire parvenir à Me Mireille Alary, avant le 20 février 2018, la liste des immeubles sur le territoire de la municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet, dont les taxes sont impayées au 31 décembre 2017.

ADOPTÉE

#### **17. DISCUSSION DES CONSEILLERS**

- Martin Bertrand : Il aimerait former un Comité de citoyens. Il a été approché par Philippe et Guylaine LaSalle pour remettre en valeur le site du monument Cadieux.  
Compostage – inviter un mandataire à faire une présentation avec les autres municipalités à l’assemblée du mois de mars.
- Mario Bérard : Il remercie les bénévoles messieurs le maire et Maurice Newberry qui ont travaillé à préparer et arrosé pour faire la glace à la patinoire.
- Mona Donnelly : Lumière à changer devant la maison de madame Marie-Paule Bérard. Le dossier Marengère est réglé. Un bulletin municipal d’information pourrait être distribué durant l’année portant sur les activités de la municipalité. Un calendrier des événements à venir dans la municipalité devrait être mis sur le site web de la municipalité. Une demande d’un contribuable pour l’installation d’une lumière de rue est refusée car sur un chemin privé. Colleen Griffin a déjà fait une vente de livres. Cécile LaSalle a demandé pour réduire ses heures à 2 heures par semaines au lieu de 4 heures ce qui a été refusé. Un sondage sera effectué afin de connaître l’intérêt des jeunes à fréquenter la bibliothèque.
- Patrice Dumouchel : Une enseigne pour la rue Dumouchel devra être installée sur le chemin des Outaouais pour faciliter la direction des camions incendie et des ambulances. Fernand Lafleur suggère d’installer une enseigne plus claire et facile à voir dans le noir. La résidence Thompson située à Shawville doit être fermée bientôt. Une résolution sera adoptée à la séance du 5 février à cet effet. Un montant de 1500 \$ a été remis par

la Brigade de pompiers de l'Île-du-Grand-Calumet à la Commission scolaire. Demande d'inviter les députés André Fortin et Will Amos à une prochaine séance du conseil. Il est suggéré de les inviter à la même occasion de la rencontre avec les représentants d'Hydro-Québec portant sur le futur projet de réfection à la Centrale.

Réjean Meilleur : La brigade de pompiers désire avoir une clé pour le Centre de transfert. Il n'y a pas de chaleur dans la camionnette de service à être réparée, besoin d'un thermostat. Le chemin Algonquin n'est pas ouvert jusqu'à la rivière ce qui ne facilite pas l'accès pour le service d'incendie. Fernand veut savoir pourquoi le camion à feu a été rempli à deux reprises à la station de pompiers au lieu d'à la borne près du magasin Bérard. Ne pouvait pas utiliser le site de l'aqueduc car il faisait trop froid.

Elie James Azola : Il demande depuis quelques semaines pour une copie du procès-verbal ou des procès-verbaux. Le programme pour les personnes âgées donné par la banque Laurentienne sur l'utilisation des outils informatiques n'est plus disponible. Une promotion de l'Île-du-Grand-Calumet avec musique sera faite à l'occasion de la célébration du 150<sup>ième</sup>. Monsieur Blanchette racontera l'histoire de l'Île. Un souper des conseillers/conseillère pourrait se tenir afin de faire connaître l'Île aux contribuables.

**18. DATE POUR LA PRÉPARATION ET L'ADOPTION DU BUDGET 2018 ET AVIS PUBLIC DE L'ADOPTION DU BUDGET 2018 (8 JOURS AVANT LA SÉANCE AU COURS DE LAQUELLE LE BUDGET DOIT ÊTRE ADOPTÉ)**



Le budget 2018 doit être préparé et adopté avant le 31 décembre. Des rencontres se tiendront pour voir à sa préparation et il est convenu de tenir une séance le 22 janvier 2018 à compter de 19h30 afin d'adopter le budget 2018 de la municipalité.

**19. AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION POUR ADOPTION DU RÈGLEMENT  
POURVOYANT AUX DÉPENSES ET REVENUS DE LA MUNICIPALITÉ POUR  
L'ANNÉE 2018**

013-2018

Avis de motion est donné par le conseiller Réjean Meilleur de la présentation pour adoption du règlement pourvoyant aux dépenses et revenus de la municipalité pour l'année 2018.

**20. AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION POUR ADOPTION DU RÈGLEMENT  
POURVOYANT À LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS POUR L'ANNÉE 2018**

014-2018

Un avis de motion est présenté par Patrice Dumouchel de la présentation du règlement pourvoyant à la rémunération des élus pour l'année 2018.

**21. CONSERVATION DU RÈGLEMENT PORTANT SUR LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE  
DÉONTOLOGIE DES ÉLUS**

015-2018

Il est proposé par Réjean Meilleur et unanimement résolu de conserver le règlement sur le Code d'éthique et de déontologie des élus adopté par le précédent conseil en y apportant les ajouts et/ou corrections nécessaires.

ADOPTÉE

**22. ALLOCATION D'UN MONTANT BUDGÉTAIRE POUR LA RÉNOVATION DE LA MAISON DES JEUNES AFIN D'ACCUEILLIR LA FUTURE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE, LA RÉNOVATION DE LA BIBLIOTHÈQUE AFIN D'ACCUEILLIR LE FUTUR BUREAU MUNICIPAL**

Suite aux problèmes d'inondation subis au bureau municipal, il est convenu que ceux-ci causent des problèmes de santé pour les employés et qu'il est nécessaire de déménager le bureau ailleurs le plus tôt possible. Des endroits ont été considérés dont la Maison des Jeunes mais pas assez d'espace pour y installer un bureau municipal. Il a été suggéré de déménager le bureau municipal à la bibliothèque municipale suite à quelques rénovations et de déménager la bibliothèque à la Maison des Jeunes qui encouragerait peut-être les jeunes à s'y rendre plus souvent puisqu'elle serait située près du site des Loisirs de l'Île-du-Grand-Calumet.

Il est donc convenu à l'unanimité de demander une ou des soumissions pour la réfection/rénovation des bâtisses prévues pour les déménagements à venir.

**23. DEMANDE D'INCLUSION DES ROUTES MGR MARTEL, TANCRÉDIA ET DE LA MONTAGNE DANS LE PIIRL**

016-2018

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Transports, Mobilité Durable et l'Électrification des Transports a mandaté la MRC Pontiac de faire l'évaluation des routes locales dans le cadre du Plan d'Intervention en Infrastructures Locales (PIIRL).

CONSIDÉRANT QUE les routes locales priorisées par la MRC dans son PIIRL seront éligibles aux subventions du programme de Réhabilitation du Réseau Routier Local (RRRL).

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du volet - Accélération du RRRL, les routes priorisées dans le PIIRL sont éligibles à une contribution financière maximale de 75% des coûts admissibles et majoré

à 90% dans le cas des municipalités reconnues par le MAMOT comme étant dévitalisées.

CONSIDÉRANT QUE les travaux de réfection de la New-Calumet Mine effectués l'année dernière ont permis de récupérer un montant de 94000\$ en droits payables en lien avec le transport de sable et gravier sur les voies publiques municipales.

CONSIDÉRANT QUE selon la Loi 47.1 SECTION 1.1, l'article 78.1 : les sommes versées au fonds doivent être utilisées...à la réfection ou à l'entretien de tout ou partie de voies publiques ou transitent...des substances à l'égard desquelles un droit est payable...

CONSIDÉRANT QUE la désignation des routes prioritaires du PIIRL se fait en fonction de critères et que les carrières/sablières sont un critère de priorisation;

CONSIDÉRANT QUE le projet de réfection de la centrale hydroélectrique Bryson installera un grand chantier pour une période de quelques années et qu'une partie des matériaux transitera par l'axe routier en question;

CONSIDÉRANT QUE le PIIRL de la MRC de Pontiac a été retourné par le MTMDE et est en cours de modification avant d'être soumis de nouveau pour approbation par le conseil des maires;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Patrice Dumouchel et unanimement résolu de demander à la MRC de Pontiac d'inclure les chemins Monseigneur Martel, chemin Tancredia et de la Montagne comme prioritaires dans le plan quinquennal du PIIRL.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **24. COMPENSATION 2017 POUR LA COLLECTE SÉLECTIVE DES MATIÈRES RECYCLABLES**

Un montant de 15 301,30 \$ a été versé à la municipalité en tant que compensation pour l'année 2017 pour la collecte sélective des matières recyclables.

#### **25. SUBVENTION POUR 2017 DANS LE CADRE DU PROGRAMME SUR LA REDISTRIBUTION AUX MUNICIPALITÉS DES REDEVANCES POUR L'ÉLIMINATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

Un montant de 5 888,55 \$ a été versé à la municipalité en tant que subvention pour 2017 dans le cadre du programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles.

#### **26. ROYAUTÉS MINIÈRES REÇUES DE LANDRAULICS LTD. – 14 217,12\$**

Des redevances en lien avec les carrières au montant de 14 217,12 \$ ont été versées à la municipalité par la compagnie Landraulics Ltd. portant sur le camionnage effectué par celle-ci pour la réfection à l'ancienne mine de l'Ile-du-Grand-Calumet (New Calumet Mine).

#### **27. DEMANDE DES CONTRIBUABLES**

**Mike Derouin** - Il mentionne que Landraulics et L.A. Hébert devraient aussi avoir payés des redevances, il faudra vérifier avec Gabriel Lance à la MRC de Pontiac pour la liste des fournisseurs et comment appliquer la loi sur les redevances des carrières et sablières.

**Irène Nadeau** – Félicite le conseil pour l'initiative de déménager le bureau municipal à la bibliothèque municipale et la bibliothèque à la Maison des jeunes. Elle mentionne qu'il devrait y avoir deux employés municipaux à temps plein au bureau, qu'il y a

beaucoup de travail et d'interruptions. Elle aimerait un bilan de la procédure de récupération des arriérages de taxes. Elle demande d'installer un garde-fou sur le chemin des Outaouais. Elle demande aussi de vérifier les assurances pour le Gazebo et le quai municipal.

**Louise Grenier** – remercie l'aide du conseil municipal pour le souper de Noël. Mentionne que le conseil avait préalablement accordé l'utilisation de la Maison des jeunes par le Centre des loisirs. Remercie M. Bourguignon pour son aide sur le comité de loisirs. Informe que le centre des loisirs sera ouvert pour l'ouverture de la patinoire du mercredi au dimanche. Elle demande à réserver la salle municipale le 17 février mais on l'avise que la salle est réservée.

**Frank Lafleur** – Demande de l'information sur les assurances quand des personnes qui ne sont pas des travailleurs de la municipalité effectuent des travaux ou activités. Qui fera l'entretien de la patinoire.

**Suzanne LaSalle** – S'informe sur les spécificités du contrat de neige puisque à deux reprises son chemin n'a pas été nettoyé en un temps raisonnable.

## 28. VARIA

## 29. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Patrice Dumouchel et unanimement résolu de lever la séance à 21h48.

ADOPTÉE